



## La marque lyonnaise Cosmoz lève 350K€ pour devenir l'une des marques de référence en cosmétique bio

(69) Rhône

COSMÉTIQUE

La marque Cosmoz (Lyon, 69) de cosmétique bio spécialisée dans le miel de Manuka lève 350K€ auprès de plusieurs partenaires. Cette opération a pour but de développer la marque sur le territoire en permettant à la start-up de structurer sa partie commerciale mais aussi en créant des nouveaux produits innovants comme l'est son sérum anti-acné. Cosmoz vise un CA d'1M€ d'ici 3 ans, contre 80K€ actuellement.

 Cosmoz : Louis Brauer, fondateur  - [cosmoz.bio](https://www.cosmoz.bio)

Source : Communiqué de presse, 06/04/2020 // D.C., First ECO